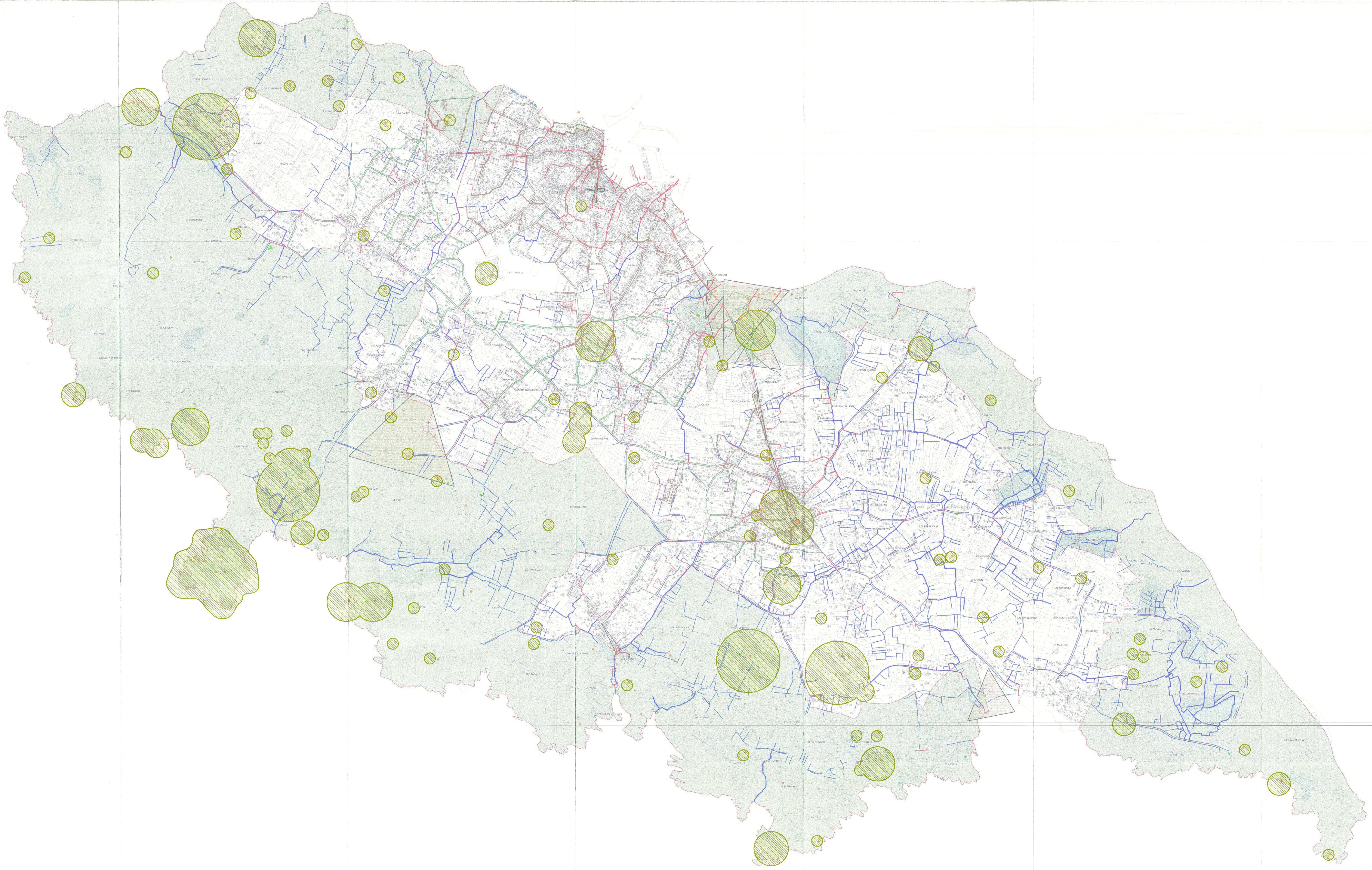

▭ habitations soumises au risque de submersion marine (données mairie)

— séquence de voie composée majoritairement de haies minérales

— séquence de voie composée majoritairement de haies végétales

— séquence de voie composée majoritairement de haies composées de mur en pierres de Pays

— buses primaires

— buses secondaires

— fosses primaires

— fossés secondaires

▨ secteur de sensibilité archéologique

▨ zones humides à préserver au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

▨ zones à caractère inondable

▭ cônes de vue à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

▭ périmètre de ZAC au titre du L.123-3 du code de l'urbanisme

▭ périmètre en attente de projet d'aménagement au titre de l'article L.123-2 a° du code de l'urbanisme

▭ périmètre de micro ZAC à vocation commerciale et artisanale

— linéaire commercial à préserver au titre de l'article L.123-1 7° bis du code de l'urbanisme

▭ jardins patrimoniaux à préserver au titre de l'article L.123-1-5 9° du code de l'urbanisme

● arbres remarquables à conserver au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

● éléments de patrimoine à préserver au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme

▨ périmètre des Espaces Proches du Rivage au titre de l'article L.146-4 du code de l'urbanisme

DÉPARTEMENT DE VENDÉE
commune de l'Île d'Yeu (85)

6.2 Plan Local d'Urbanisme

Plan des Informations et des Obligations Diverses (PIOD)

PLU prescrit par DCM le 17/08/2009
PLU arrêté par DCM le 16/05/2013
PLU approuvé par DCM le 20/02/2014

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Le Maire
Bruno NOURY

VERSION	DATE	ÉCHELLE	INTITULÉ
approbation	20 février 2014	1/7000	plan des informations et obligations diverses

Mairie de l'Île d'Yeu
11, quai de la Mairie 85350 L'Île d'Yeu

agence a4+a architecture & ateliers
17, rue Pamponeau 75020 Paris